

Communiqué

Une « loi immigration » indigne et démagogique !

La CSF du Bas-Rhin condamne fermement la loi immigration adoptée par le Parlement le 19/12/2023 en raison de ses dispositions contraignantes pour les populations étrangères vivant sur le territoire.

Nous relevons plusieurs dispositions inacceptables qui constituent autant de ruptures d'égalité avec des conséquences dramatiques pour les familles confrontées à la crise économique et sociale actuelle:

- **La restriction de l'accès aux prestations sociales aux étrangers en situation régulière :** les allocations familiales, les allocations de soutien familial, les prestations d'accueil du jeune enfant, l'allocation de rentrée scolaire, les allocations journalières de présence parentale.
- **La fin de l'acquisition de la nationalité de plein droit pour les enfants d'étrangers nés en France**
- **L'exclusion des sans-papiers de l'hébergement d'urgence**
- **La suppression de l'aide médicale d'Etat (AME).**

Cette loi indigne participe à diviser la société sans rien résoudre tout en reniant notre tradition d'accueil et de fraternité. Le contexte international mérite pourtant que la France se mobilise solidairement au côté des populations migrantes victimes des crises écologique, humanitaire et sociale.

Par ailleurs, la CSF déplore que le gouvernement et la majorité présidentielle aient adopté le projet démagogique de l'extrême droite, niant la prospérité pour la France amenée par plus d'un siècle d'immigration.

La CSF reste mobilisée contre ce texte et ses conséquences tout en appelant le Conseil Constitutionnel à agir en responsabilité par la censure de cette loi qui divise la société, exclue et précarise des familles.

Contact : Dominique LEBLANC, Président, et Colin RIEGGER, secrétaire général
Par mail : sg@lacs67.org - Téléphone : 06 30 53 28 86